

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicov.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

L'ENFANT A UNE AME QU'IL FAUT FORMER

C'est l'école qui forme le citoyen, qui donne à son âme les principes d'une vie honnête et laborieuse. — L'école neutre, où on ne parle jamais de Dieu peut-elle donner cette formation nécessaire?

Témoignage d'un éducateur américain

La ville de Chicago a la réputation d'être celle où l'on trouve le plus de criminels. Depuis quelques années on cherche à remédier à cet état de chose. Fatigués de s'entendre répéter par les journaux du pays cette laide vérité, les autorités de la ville, après études, en vinrent à la conclusion qu'il devait y avoir une relation entre son système d'écoles publiques et l'entraînement que les enfants y reçoivent quant à leur formation pour l'avenir. C'est à l'école qu'on forme les citoyens. En forme-t-on des bons ou des mauvais?

Pour solutionner cette question, on s'est adressé à William McAndrew, réputé l'un des meilleurs éducateurs de la république voisine, et à ce temps surintendant des écoles de la ville de New York.

Aux différentes questions qu'on lui posa, M. McAndrew répondit en ces termes:

"Lincoln would not have been president, if he had gone to school today.

"Money-grabbing is the chief subject taught in the public schools today. Our boys and girls have gone out to make money in the quickest possible way — by crooked deal or by hold-up. That's one reason for our crime wave.

"We teach students how to translate Latin instead of how to participate in self-government.

"We teach them biology instead of honesty.

"We believe in preparing students for life rather than for College Board Examination."

Et nous traduisons pour le bénéfice des pères et des mères de familles qui ne connaissent pas l'anglais, et qui plus que tout autre, ont intérêt à savoir ce que vaut, en général, l'école publique, l'école laïque, celle où on ne parle jamais de Dieu, excepté pendant cette petite demi-heure de catéchisme enseignée à la hâte, sans préparation, et pour faire plaisir à monsieur le curé, dans plusieurs des cas.

M. McAndrew répondit donc aux questions qu'on lui posa, de la façon suivante:

"Lincoln ne serait jamais devenu président des Etats-Unis, s'il avait fréquenté les écoles publiques d'aujourd'hui.

"On enseigne principalement dans les écoles publiques d'aujourd'hui comment faire de l'argent. Nos garçons et nos filles se lancent dans la vie pour s'enrichir de la manière la plus rapide possible — par des transactions malhonnêtes ou des vols à main armée. C'est l'une des raisons de cette vague de crime qui passe.

"On enseigne la biologie au lieu de l'honnêteté.

"Nous croyons, continue M. McAndrew, qu'il vaut mieux préparer les élèves pour la vie que pour les examens de collèges.

Ces considérations, si elles sont totalement vraies pour la ville de Chicago, s'appliquent assez bien à nos high schools — et à certaines autres grandes écoles publiques.

Une école franchement neutre est aussi rare qu'un feu sans fumée. Un système d'enseignement qui vise à la neutralité conduit nécessairement au paganisme. Un grand nombre le constate sans le réaliser, chaque jour.

N'entend-on pas répéter que la nouvelle génération ne vaut pas les précédentes. Que les enfants ne sont pas ce que les parents étaient, qu'ils n'ont plus le respect de l'autorité religieuse, civile et familiale? Les enfants ne comprennent plus leur devoir d'obéissance et de soumission à leurs parents.

On nous dira peut-être que tout cela, c'est de la théorie, qu'en pratique l'enseignement dans les écoles publiques n'est pas si pire que cela. Si notre système d'enseignement neutre n'a pas complètement gâté la jeunesse qui le subit, il a au moins fait des victimes, même parmi nous. Son influence se fait sentir couramment chez les enfants, sur la rue et dans les familles.

Plusieurs seront surpris d'apprendre que la neutralité en matière de religion et de morale n'est pas toujours observée, même dans nos écoles. Rappelons en passant que, il y a un an à peine, une institutrice enseignait à ses élèves que le Pape était un être dangereux, qu'il avait été emprisonné, au temps de Napoléon, parce qu'il était devenu un fauteur de discorde. Dans cette même classe on enseignait, pour un temps, la littérature anglaise dans un magazine américain ou l'immoralité et la concupiscence remplissaient tellement les pages que les élèves en rougis-

Et ceci ne s'est pas passé à l'étranger, aux Etats-Unis, mais bien dans l'école de notre ville, au milieu de nos enfants.

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

A PROPOS D'OEUFS

Lorsque, dans la saison où les poules se mettent plus ou moins en grève, on nous sert un oeuף qui n'est plus de la première fraîcheur, nous nous indignons. C'est naturel. Toutefois, si l'on songe à l'énorme quantité de ce produit demandé chaque jour, on devrait être surpris qu'il n'y ait pas plus de mauvais oeufs sur le marché. Au Canada, la valeur annuelle des oeufs livrés à la consommation est d'environ 25 millions de dollars; pour les Etats-Unis, elle atteint le chiffre éblouissant de 600 millions de dollars — c'est-à-dire une somme qui suffirait pour construire deux Canaux de Panama! Il est, en la matière, quelques faits sur lesquels le gros public commet parfois des erreurs. D'abord, il n'est pas exact que la taille de l'oeuf soit toujours proportionnelle à celle de l'animal qui pond. Pour ne citer que deux exemples; l'oeuf de l'alouette est bien plus petit que celui du pluvier, tandis que ces deux oiseaux sont de mêmes dimensions; et un ovipare de la Nouvelle Zelande, le kiwi, ne pesant que 4 livres, donne un oeuף de 14 onces. Chacun sait que le nombre d'oeufs varie avec les espèces — certains perdrix pondant jusqu'à 20 oeufs. Mais il ne faudrait pas croire que l'oeuf d'autruche, qui a six pouces de long, qui pèse 6 livres quand il est cuit "dur" et qui constituerait un déjeuner pour toute une famille ordinaire, est le plus grand de la création. Il existait jadis à Madagascar un oiseau, l'aépyornis, pondant des oeufs de la grosseur de 150 oeufs de poule; cet animal a disparu depuis quelque trois cents ans. Dans la Nouvelle Angleterre, on a découvert les restes d'un oeuף antédiluvien, celui du dinosaure, dépassant toutes les dimensions actuelles de la cherté de la vie, des oeufs comme celui-là seraient bien utiles, surtout dans les maisons de famille.

George Nestler Tricoché

Tout père de famille, toute mère vraiment soucieuse de l'avenir de ses enfants désirent pour celui-ci une bonne formation du corps et de l'esprit. Un bel enfant est celui qui possède un beau visage, où tous les organes sont bien proportionnés, dont les membres se développent normalement. Rien ne sera épargné pour qu'il grandisse ainsi, pour lui conserver un physique de belle apparence. S'il est malade, si un accident lui arrive, les parents dépenseront les sommes considérables pour le ramener à la santé, pour corriger la défectuosité qu'a causée l'accident. On veut en faire un bel homme.

Et son esprit, et son âme, qu'en fait-on? A la maison, la formation de famille, l'attention maternelle donneront à cette cire molle qu'est l'âme de l'enfant la première forme, celle d'une âme chrétienne. Ce travail devra se continuer à l'école. De là la grande nécessité de bien choisir cette dernière; où lorsqu'il n'y a pas de choix possible — tel est notre cas dans la ville — les parents doivent surveiller l'enseignement qu'on donne à leurs enfants, et prendre tous les moyens pour rendre meilleure la situation actuelle.

Les déclarations de M. McAndrew, que nous avons citées plus haut, nous ont poussé peut-être à de trop longues considérations sur le rôle néfaste de l'école sans Dieu. Mais les faits journaliers, les récentes tragédies Hickman et autres qui ont fait les délices de la presse jaune depuis des semaines, confirment davantage le témoignage de ce éducateur. Si le mal ne se fait pas toujours sentir d'une façon aussi atroce, il fait son chemin quand même, avec d'autant plus de danger qu'il est moins remarqué. C'est pour lui dénoncer, pour mettre ce danger bien en vue que nous attirons l'attention des parents.

L'âme de l'enfant ne vaut-elle pas le corps qui l'enveloppe? Et pourtant que de soucis ce dernier vous cause, tandis que son âme, oui son âme, y pensez-vous souvent?

J.-G. B.

— PASSIM —

VOILA QUI EST BIEN

Les autorités de la ville de Montréal ont décidé de ne pas faire une réception civique à Bernard McFadden, de New-York, éditeur de plusieurs magazines américains, qui visitera bientôt la métropole canadienne. Pour lui refuser pareille réception, on se base sur le fait que ses publications nous parviennent sans restriction, c'est-à-dire, sans douanes, tandis que les périodes du même genre, venant d'Europe, sont soumises aux règlements des douanes. S'il n'y avait que cette raison, nous serions tentés de rire. Les autorités de Montréal n'auraient plus raison de faire le gros bec à M. McFadden que les américains de boudier M. M. Fraser qui fabriquent du papier américain avec de la pulpe canadienne, sur laquelle les droits d'entrée sont pratiquement nuls. C'est le gouvernement, c'est le département des douanes qui a toute la responsabilité, en laissant pénétrer ces publications au Canada, sans droits, au détriment de l'industrie typographique et des fabricants de papier du Canada. Le taux devrait être assez élevé pour empêcher l'entrée de ces publications. Si M. McFadden trouve son profit chez les lecteurs canadiens, il n'y a qu'à

venir s'installer en notre pays. Il devra alors employer une main d'oeuvre canadienne, du papier canadien, et notre population s'en ressentira.

MAIS IL Y A PLUS

En effet, ces raisons d'ordre matériel sont secondaires. Le publiciste américain inonde le Canada de magazines et de périodiques à morale douteuse, dans bien des cas mauvaise. Les divorces, les meurtres, le vol, l'amour sensuel sont en honneur dans presque toutes ses histoires. Des plaintes à ce sujet ont déjà été faites en Chambre par le député de Labelle. Le ministre des douanes avait promis son attention à cette affaire. Rien n'a encore été fait. Il faut souhaiter que M. Bourassa revienne à la charge au cours de la prochaine session.

Les autorités de Montréal n'étaient pas sans penser à tout cela, et ont sans doute compris qu'un banquet offert à l'homme dont le nom apparaît sur la littérature la plus malsaine qui circule en notre pays, n'aurait pas été dans l'ordre. C'eût été créer un précédent dont se serait prévalu le petit père Hocken de la "Sentinel". Voyez-vous McFadden et Hocken fêtés à Montréal, Champlain et Maisonneuve en auraient frémi, dans leur tombeau.

J.-G. B.

CE QUE C'EST QUE FAIRE DIRE UNE MESSE

Le contrat de messe

Lorsqu'un fidèle apporte à un prêtre une aumône, une offrande de messe, il ne veut pas seulement engager le prêtre à célébrer la messe, il entend de plus s'assurer, à lui ou à un tiers, le bénéfice d'un certain fruit spécial de la messe, qui n'est ni le fruit réservé au célébrant, mais un autre, reconnu et sanctionné par la législation ecclésiastique. Il intervient alors un contrat d'une nature particulière par lequel le prêtre s'engage à célébrer et à appliquer ce fruit spécial au fidèle qui fait l'offrande. Et ce contrat oblige le prêtre en justice stricte, de telle sorte que si le prêtre ne remplissait pas son obligation, il serait tenu d'indemnifier.

Pas de simonie

Il faut bien considérer pourtant que l'offrande ne peut être considérée comme le prix de ce fruit spirituel que s'assure le fidèle. Ce serait de la simonie.

La simonie consiste à traiter les choses spirituelles comme si elles étaient appréciables à prix d'argent. L'Eglise elle-même n'a pas le droit d'autoriser un contrat où pareille erreur et pareil péché seraient impliqués. Et elle autorise le contrat de messe.

Pourquoi?

Essayons de le comprendre en résumant, à la suite d'un grand théologien de nos jours, le P. de la Taille, S. J., la doctrine de l'Eglise sur ce point.

La part de l'Eglise

Parce qu'elle est le sacrifice du corps et du sang de Jésus, la messe est le sacrifice de toute l'Eglise. Le corps du Christ appartient à l'universalité des fidèles. L'Eglise seule peut l'offrir et en offrant — par le ministère du prêtre, son délégué — elle assure à tous les fidèles un fruit inestimable.

La part du prêtre

Le prêtre, en prononçant les paroles, encore qu'il ne le puisse faire qu'en vertu de la délégation de l'Eglise, reçoit avec le sacrifice le fruit qui lui est propre.

La part de celui qui fait l'offrande

Mais le fidèle, individu ou collectivité, qui fournit le pain et le vin, matière du sacrifice de la Nouvelle Loi, avec ce qui est nécessaire pour que le sacrifice soit offert dignement, avec les ornements, la solennité qui conviennent à un si grand acte, ce fidèle s'assure un fruit qui lui est propre à lui aussi.

Dans le corps du Christ, "qui lui revient du sacrifice de l'autel", Dieu reconnaît encore, et avec une complaisance infinie, le don qu'une main de chair a déposé sur l'autel visible.

Les parts respectives de l'Eglise et du prêtre ne font pas tort à l'initiative du fidèle, dont l'offrande, en s'acheminant vers le ciel, a fait une si prodigieuse fortune.

Les anciens sacrifices

Chez les Juifs, le fidèle apportait une brebis au prêtre, mais c'était à Dieu qu'il l'offrait. Le prêtre devait l'immoler et remporter le rite sacerdotal de l'offrande et il le devait en justice; cette brebis lui était confiée. Elle ne lui était pas donnée par le fidèle. C'est Dieu lui-même qui avait déterminé ce qu'il laissait à ses prêtres des sacrifices qu'il avait acceptés.

Aujourd'hui encore ce n'est pas au prêtre que le fidèle donne le pain et le vin ou l'aumône avec laquelle le prêtre se les procure. C'est à Dieu. Le prêtre est tenu, en stricte justice de transmettre à Dieu, en remplissant son ministère de consécration, le don qu'il a reçu.

Mais il n'y a pas échange d'un bien spirituel pour un bien temporel.

Le prêtre de la part du fidèle. Il est son mandataire.

Il y a des gens qui font figure de modestes pour se faire valoir. C'est une façon de placer leur argent à gros intérêts.

Comparaison

Je suis chargé par un de mes amis de porter \$200 à un épicier. Je reçois les \$200. Mais elles ne sont pas à moi. Elles sont à l'épicier, à qui je suis obligé en justice de les remettre. Le service que je rends à mon ami est absolument gratuit.

Que si l'épicier, après avoir reçu son argent, me le donne, je l'aurai pas le droit de dire que je l'ai reçu de mon ami.

C'est ainsi que Dieu en agit avec le prêtre. Ce que le prêtre reçoit, c'est de Dieu qu'il le reçoit.

S'il reste quelque chose de l'offrande, — et normalement il doit rester — le prêtre s'en sert pour sa subsistance ou pour les pauvres. Mais c'est de Dieu qu'il le reçoit.

Saint Paul

"Ne savez-vous pas, dit Saint Paul, que ceux qui valent aux sacrifices, tirent leur subsistance du sanctuaire? et que ceux qui ont au service de l'autel partagent avec l'autel?" (I Cor., 9.) L'autel doit être considéré comme la table de Dieu. Dieu devient propriétaire de ce qu'elle porte. Partager avec l'autel, c'est donc partager avec Dieu. Le prêtre est nourri par Dieu.

Au commencement de l'Eglise les fidèles apportaient le plus souvent leurs dons en nature, quoique l'histoire nous ait conservé le souvenir de quelques offrandes faites en deniers ou en bijoux. Lorsque les dons en nature étaient apportés à l'autel même, le lien qui les unissait au sacrifice apparaissait clairement.

Que petit à petit les dons en nature se soient transformés, ce s'explique facilement pour des raisons de commodité, raisons qui ont fait partout se répandre l'usage de la monnaie.

Grandeur du contrat de messe

Mais le danger serait d'oublier le lien liturgique qui existe entre l'offrande et la célébration et de considérer le contrat de messe comme un autre contrat.

La communion, quoique donnée en dehors de la messe reste une participation au sacrifice. Il n'est de même de l'offrande. Le fidèle ne peut pas oublier sa nature d'offrande faite à Dieu. C'est de Dieu que le prêtre reçoit.

Si un gouvernement, pour des raisons à lui connues, laisse à ceux qui perçoivent les taxes, la libre disposition de ce qu'ils ont reçu, c'est affaire entre lui et eux.

Pourquoi, quand je paye mes taxes, ce n'est pas au collecteur de l'impôt que je donne quelque chose, mais au gouvernement.

Le collecteur doit inscrire sur ses registres et porter à mon crédit la somme que j'ai versée. Autrement il commettrait une injustice.

Je veux donner quelque chose à Dieu, lui offrir un sacrifice. Je dois passer par le prêtre. Le prêtre est obligé en stricte justice de transmettre mon offrande gratuitement.

Que si Dieu lui en laisse, après qu'elle est devenue sienne, la libre disposition, que s'il a décidé que le prêtre devait vivre de l'autel, je n'ai rien à y voir.

Erreurs à éviter

Mais je me trompais en croyant traiter uniquement avec un homme quand j'ai traité avec Dieu. Je me tromperais en croyant échanger un bien temporel pour un bien spirituel.

Je me tromperais en considérant mon offrande, partielle ou totale, comme le prix d'une place au théâtre ou le salaire d'un ouvrier, ou l'honoraire d'un médecin.

L'offrande de messe appartient à un autre ordre, beaucoup plus élevé, beaucoup plus divin.

La doctrine que le Bulletin vient de rappeler, et qu'il pourrait démontrer en apportant les affirmations des témoins de la tradition, n'a rien de mesquin. Elle relève singulièrement aux yeux du fidèle l'acte qu'il pose en faisant dire une messe, et la dignité du prêtre, qui partage avec Dieu.

(Bulletin P...)